

**Jeudi 24 novembre 2022**, le personnel de l'INED élira ses représentant·es au Conseil scientifique (CS), pour quatre ans.

C'est au Conseil scientifique que se discute la politique scientifique de l'INED. Le mandat à venir se réalise en « rythme de croisière » d'application de la LPR (Loi de programmation de la recherche) qui n'a jamais autant fragilisé la recherche publique.

Les élu·es SUD du personnel s'engagent donc à :

**1. Défendre la pluridisciplinarité au CS sur les thèmes de recherche à l'INED, privilégiant ouverture, indépendance et innovation. Le CS de l'INED doit veiller à un équilibre disciplinaire et à couvrir l'ensemble des champs de la démographie.**

Nos représentants au CS défendront une recherche de qualité non inféodée à des modèles globalisants et globalisés de *benchmarking*, en favorisant le maintien d'un modèle de recherche publique, basé sur des emplois pérennes plutôt que sur une précarité croissante, attentif à la liberté intellectuelle et au multilinguisme.

**2. Garantir l'autonomie scientifique de l'INED en préservant l'intégrité recherche/services d'appui et l'articulation entre toutes les composantes de l'INED (recherche, informatique, éditions, méthodes, enquêtes et administration).**

L'INED doit rester un acteur fondamental de la recherche en collecte de données quantitatives et qualitatives avec ses propres ressources de financement, un éditeur public et indépendant, doit préserver une capacité de soutien au pilotage et montage de projets, ainsi que son aptitude à l'innovation méthodologique.

**3. Garantir l'indépendance de la recherche scientifique. Les appels à projet transforment la recherche en recherche du « buzz ». C'est une véritable incitation à la fraude, au détriment de la diversité thématique, de la coopération et de la fiabilité des résultats.**

À la lumière de la crise du Covid-19 et de l'urgence climatique, il est nécessaire de garantir une recherche de qualité, indépendante et multiple.

**4. Favoriser les recherches portées par des jeunes chercheur·ses, notamment sur des terrains sensibles. Ces recherches sur les sexualités, les discriminations, les violences, etc. sont essentielles à la compréhension de ce qu'est la population et de son fonctionnement.**

Le CS doit appuyer la mise en place de ces recherches qui nécessitent des méthodes adaptées et soulèvent des enjeux éthiques complexes et parfois inédits. Les moyens alloués doivent répondre aux besoins de leurs chercheur·ses, notamment des jeunes, des femmes, des minorités de genre et des personnes racisées.

PARCE QUE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT INFLUENCE NOTRE

TRAVAIL ET NOS EMPLOIS,

SOUTENEZ NOS POSITIONS EN DONNANT VOS VOIX AUX CANDIDATES SUD :

NOM\_CANDIDATE (IR)

NOM\_CANDIDATE (DOCTORANTE)